



**EUROPE 1**

**LOUIS SCHWEITZER – LE 27/05/2007 – 09 :06**

**YAËL GOOSZ**

Louis SCHWEITZER bonjour.

**LOUIS SCHWEITZER**

Bonjour.

**YAËL GOOSZ**

Vous êtes président de la HALDE, la HAUTE AUTORITÉ DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ. Vous nous parlez aujourd'hui des initiatives que peuvent prendre les villes.

**LOUIS SCHWEITZER**

Absolument. La HALDE a aussi, et je dirai presque surtout pour mission de promouvoir toutes les actions susceptibles de rétablir l'égalité concrète des chances. Lorsqu'une action permet de faire avancer concrètement les choses, nous l'identifions, nous l'évaluons, nous disons alors que c'est une bonne pratique et nous en assurons la diffusion. Au mois de septembre 2006, nous avons envoyé un questionnaire aux plus grandes agglomérations de France, en lien avec l'Association des Maires des Grandes Villes de France. Plus de 30 d'entre-elles nous ont adressé des exemples des expérience qu'elles avaient menées.

**YAËL GOOSZ**

Et parmi ces 30 villes, est-ce qu'on peut prendre un exemple ?

**LOUIS SCHWEITZER**

Prenons le cas de Bordeaux. Toutes les communes sont directement en contact avec les préoccupations des citoyens au plus près de leur vie quotidienne. Elles gèrent les écoles du premier degré, les espaces verts, le sport, la voirie, la culture. C'est dire l'impact que peut avoir le comportement du personnel qui travaille dans les collectivités locales pour assurer ces services à la population. C'est en partant de ce constat que la ville de Bordeaux a mis en place une formation pour ses agents, afin de les informer sur ce qu'est une discrimination et de les former pour corriger et éviter d'éventuels comportements discriminatoires. Des modules de formation ont été mis en place pour faire comprendre comment se manifeste, dans les gestes de tous les jours, la discrimination, pour connaître les différentes formes de discrimination, leurs conséquences juridiques. Cette meilleure connaissance permet de faire évoluer les mentalités et les pratiques.

**YAËL GOOSZ**

Et alors, à quoi ressemblent précisément ces modules de formation ?

**LOUIS SCHWEITZER**

Tous les agents communaux reçoivent une première journée de sensibilisation, puis une journée de formation de 3 jours est prévue pour les personnels en contact direct avec le public. Cette formation permet à chaque agent de se rendre compte de ce qui, dans son propre comportement, peut constituer un préjugé et présenter un risque de discrimination. C'est une manière de faire évoluer les pratiques professionnelles. L'encadrement a également suivi une formation, ce type



d'action permet de faire prendre conscience de certains des aspects discriminatoires dans une pratique, qui leur apparaissaient avant comme normal. Et donc cet effort pour former les gens, c'est l'exemple même d'une bonne pratique.

**YAËL GOOSZ**

Et comment fait-on pour multiplier ces bonnes pratiques ?

**LOUIS SCHWEITZER**

Eh bien ! C'est pour ça justement que nous avons signé un accord de coopération avec l'Association des Maires des Grandes Villes de France. Donc, une pratique établie dans une ville est diffusée aux maires de toutes les grandes villes. Par ailleurs, nous avons fait une convention avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, le CNFPT, et là aussi le CNFPT diffuse à toutes les villes ce qu'une ville fait d'excellent. Et donc cette formation qui s'adresse aux agents communaux, qui leur permet de mieux traiter les usagers des services publics, est excellente pour vous et pour moi, parce que chacun d'entre-nous traite tous les jours avec des agents communaux, et beaucoup d'entre-nous peuvent (le cas échéant) être victimes de discrimination.

**YAËL GOOSZ**

Merci Louis SCHWEITZER. Avant de se quitter, rappelez-nous les coordonnées de la HALDE.

**LOUIS SCHWEITZER**

L'adresse c'est le 11 rue Saint-Georges, 75009 Paris, et le téléphone c'est le 08.1000.5000.

**YAËL GOOSZ**

Merci Louis SCHWEITZER, à la semaine prochaine. FIN{